



**INFORMATIONS FINANCIÈRES
COMMUNE DE FUMEL**

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 / BUDGET 2019

Conseil Municipal du 05 avril 2019

Les nouvelles dispositions prévues par la loi portant nouvelle organisation territoriale de la république (NOTRe) du **07 août 2015** relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales prévoient une note de présentation retraçant les informations financières essentielles pour le compte administratif et le budget primitif.

Ces dernières viennent compléter le débat d'orientation budgétaire tenu en Conseil Municipal en séance du **15 février 2019**.

- I. BUDGET GENERAL / COMPTE ADMINISTRATIF**
- II. RECETTES DE FONCTIONNEMENT**
- III. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**
- IV. SECTION D'INVESTISSEMENT**

I. BUDGET GENERAL / COMPTE ADMINISTRATIF

			CA 2018	BP 2018	BP 2019
Budget Général	Section fonctionnement	Dépense	4.204.354,85	5.353.550,26	5.286.198,26
		Recette	5.993.080,16	5.353.550,26	5.286.198,26
		Excédent	1.788.725,31	/	/
	Section d'investissement	Dépense	1.682.736,76 RAR 800.528,94	1.963.702,94	4.418.095,57
		Recette	1.573.684,39 RAR 302.429,70	1.963.702,94	4.418.095,57
		Déficit	109.052,37	/	

Maîtrise du budget de fonctionnement de la commune en 2019 avec stabilisation des dépenses au BP 2019.

Le résultat de fonctionnement reste confortable avec un excédent de **1.788.725,31 €** au compte administratif 2018.

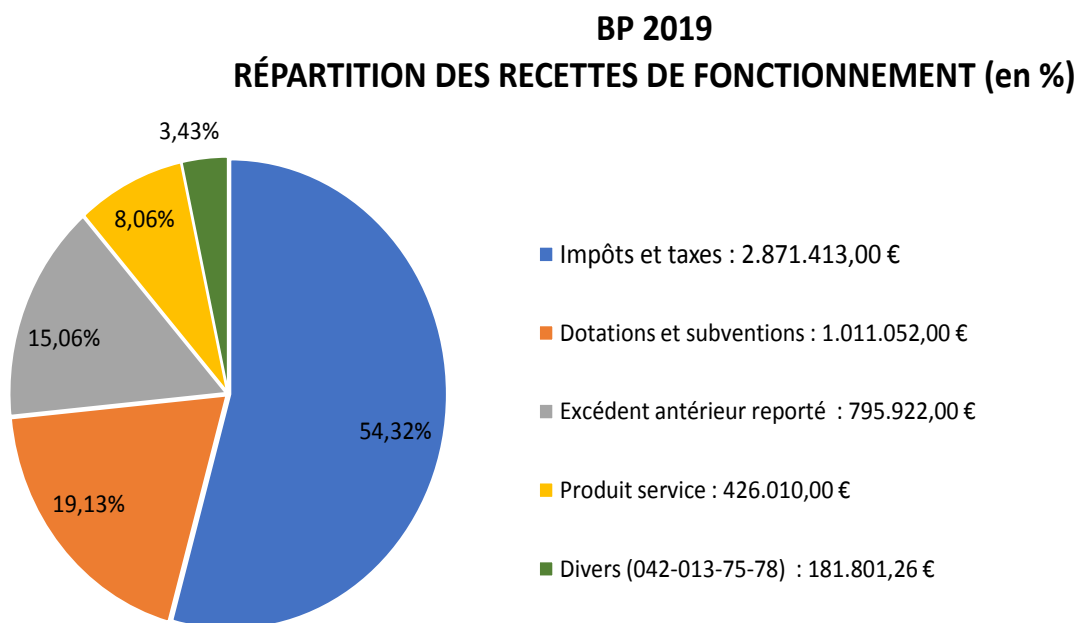
Celui-ci sera affecté au BP 2019 de la façon suivante :

- + **795.922,00 €** section de fonctionnement
- + **992.803,31 €** section d'investissement

Très bonne exécution du budget d'investissement avec **75,56 %** des dépenses prévues au BP 2018 réalisées. Les Restes A Réaliser (RAR) en dépense sont conséquents avec 800.528,94 € répartis pour l'essentiel :

- **663.162,60 €** : programme Avenue de l'usine
- **69.999,92 €** : éclairage public 2017 – Sdee47 (retard facturation)
- **14.986,18 €** : bâtiments communaux
- **18.553,00 €** : opération façade
- **20.000,00 €** : ZAC Orée du Bois

II. RECETTES DE FONCTIONNEMENT



TOTAL = 5.286.198,26 €

Impôts locaux

Pas de hausse du taux de fiscalité au BP 2019 pour la 15^{ième} année consécutive.

BP 2018	Contributions perçues 2018	BP Prévisions 2019
1.945.667,00	1.972.038,00	1.980.000,00

La réalisation au CA 2018 a été supérieure à la prévision du Budget de **26.371,00 €**.

Certaines années le produit de fiscalité réellement perçu est inférieur au prévisionnel établi à partir des données fiscales communiquées par le service des impôts. Aussi, la prévision budgétaire est minorée afin de prendre en compte ce risque.

Au CA 2018, le reversement par Fumel-Vallée du lot du fonds de péréquation des ressources intercommunales au bénéfice de la ville de FUMEL a été de **85.235,00 €**. Toutefois cette décision échappe à la commune et relève du conseil communautaire. La prévision du BP 2019 s'élève à **40.000,00 €**, elle était de **37.000,00 €** en 2018.

Au moment de la préparation du budget 2019, le montant de la DGF n'était pas connu.

Le montant de la taxe additionnelle aux droits de mutation a été en 2018 de **80.648,22 €**, alors que le BP 2018 prévoyait une recette de **60.000,00 €**.

La prévision budgétaire 2019 reste identique au BP 2018 soit **60.000,00 €**.

Le BP 2019 prévoit une baisse du remboursement du CNASEA sur les contrats aidés suite à la décision gouvernementale de mettre un frein à ce dispositif. Le montant prévu s'élève donc à **20.420,00 €** contre **38.980,00 €** en 2018.

La commune a seulement 3 CAE au **1^{er} avril 2019**.

Produits des services

Chapitre	CA 2018	BP 2018 + DM
70	557.836,00	421.900,00

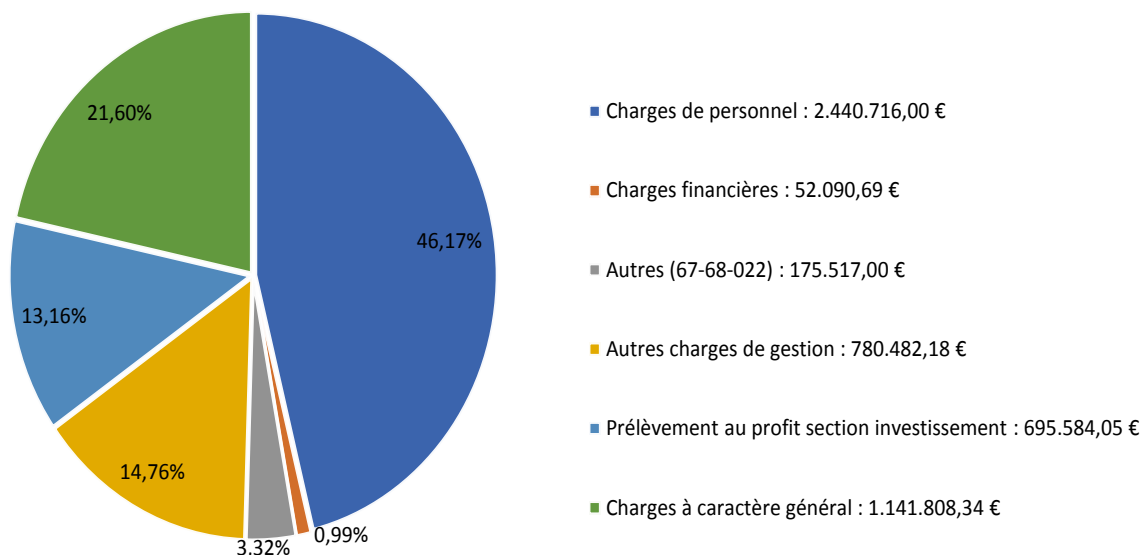
La principale recette provient des entrées du Château de Bonaguil : **442.157,54 €** en 2018.

Cette dynamique des recettes s'explique par la révision tarifaire qui vient largement compenser la légère baisse des fréquentations du site.

III. DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

BP 2019

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (en %)



TOTAL = 5.286.198,26 €

Compte Administratif 2018

On note une baisse des dépenses réelles de fonctionnement en 2018 de **5 %**, mais celle-ci s'explique par l'enregistrement d'écriture d'ordre en 2017 pour un montant de **278.000,00 €** uniquement au titre de la cession de l'ancienne maternelle du Chemin Rouge à **10,00 €** (sortie inventaire).

+ Charges de personnel :

La masse salariale a diminué de **32.976,46 €** en 2018, grâce à l'arrêt des contrats aidés et au non-remplacement des postes suite aux départs en retraite.

Cette tendance devrait se poursuivre en 2019, avec une prévision de charge de personnel de **2.440.716,00 €**, soit **61.948,00 €** de moins qu'au BP 2018 et ce, malgré la revalorisation du régime indemnitaire RIFSEEP de **30.000,00 €** et la poursuite du PPCR (Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations) de la Fonction Publique.

Charges à caractère général et autres charges de gestion :

La maîtrise des charges de fonctionnement dissimule des disparités importantes de l'évolution de certains postes budgétaires.

En effet, la réintégration dans le patrimoine communal de certains locaux (ludothèque, ancienne crèche, clos de Bardy, ...) génère une augmentation des consommations énergétiques de 25% (gaz/électricité), soit **42.000,00 €** couplée avec la hausse du prix de l'énergie.

De même, ce retour dans le patrimoine communal engendre une hausse des taxes foncières à verser.

Cette tendance se retrouve dans le BP 2019.

Par ailleurs, des travaux effectués en interne tels que la rénovation des jardins des terrasses du Château de Fumel a impacté les dépenses de fournitures et petits équipements (voirie + 6.280,00 €), ainsi que les locations d'engins.

De nouvelles manifestations en 2018, notamment le festival de photos à l'ancienne piscine Henri Cavaillier et le festival de BD au Château de Bonaguil ont entraîné une hausse de **2.446,00 €** du poste fêtes et cérémonies.

De plus, parmi les hausses de charges, on note les contributions au CDG 47 pour les conventions numériques et les nouvelles règlementations RGPD (+ 3.871,00 €).

En 2018, les subventions versées aux associations ont cru de **7.199,00 €** (soit 7% pour un montant de 104.853,10 €) en raison notamment de la subvention exceptionnelle au club de Tir (montant versé : 5.872,00 €) et à l'association Terre Fraternité (montant versé : 1.611,00 €).

Le BP 2019 prévoit une enveloppe de **110.000,00 €** identique au BP 2018.

Enfin, la subvention d'équilibre du CCAS avait augmenté de **6.739,00 €** en 2018 et s'élèvera à **154.735,18 €** pour le BP 2019 (+ 8.897,90 €), notamment en raison de la nouvelle manifestation « *La Santé en Fumélois* ».

Ces hausses des postes de dépense sont pour l'essentiel compensées par la baisse de contribution versée au Sdee 47 au titre de l'éclairage public (- 20.859,00 €).

Le renouvellement de l'éclairage public en centre-ville porte ses fruits, même si la hausse du coût de l'électricité vient amoindrir le bénéfice.

Charges financières :

Les charges financières liées au remboursement des intérêts de l'emprunt poursuivent leur baisse en 2018 et passent de **56.940,17 €** en 2017 à **52.642,89 € en 2018**.

L'évolution de ce poste dans les années à venir, dépendra du niveau d'emprunt effectué pour l'opération d'aménagement de l'Usine.

La prévision au BP 2019 s'élève à **52.090,69 €**.

IV. SECTION D'INVESTISSEMENT

BP 2019 : Principales Opérations nouvelles (en dépense)

N° de programme	NATURE DES DÉPENSES	MONTANT en €
309	Chœur – église de Condat	18.000,00
312	Programme voirie	20.000,00
	● chemin des Genêts (1.000,00)	
	● route Coquillou (2.000,00)	
	● abords ludothèque (7.000,00)	
	Extension réseaux	10.000,00
	Cours de tennis – réfection	5.000,00
	Bâche de sécurité incendie - Mestrejean	6.000,00
313	Bâtiments communaux	15.000,00
	● étanchéité gymnase HC (10.000,00)	
314	Bâtiments scolaires	23.000,00
	● toiture (20.000,00)	
315	Matériel informatique	15.000,00
316	Sono – Centre Culturel	31.000,00
	Extincteurs/désenfumage	3.500,00
	Colombarium Condat	5.000,00
	Outillage service technique – broyeur/épareuse	13.000,00
	Lame micro-signalisation	1.500,00
	Autolaveuse	2.500,00
	Équipement plaques cimetièrre	14.000,00
	Miroirs de visibilité	3.000,00
317	Mobilier divers	5.000,00
318	Honoraires expert	6.000,00
238	Opération façade	15.000,00
TOTAL		211.500,00

L'année 2019 sera marquée par le lancement des travaux de requalification de l'avenue de l'Usine et les opérations de dépollution des espaces connexes.

Conformément au calendrier annoncé, les travaux relatifs aux réseaux ont démarré le **16 juillet 2018** et sont en cour d'achèvement. Le plan de gestion des espaces pollués a été remis et intégré dans le DCE du projet de l'Avenue. L'ancien bâtiment du CDM démolé laissera place à un giratoire ovoïde.

Comme annoncé dans le DOB 2019 le **15 février 2019**, au regard de l'importance financière du projet Avenue de l'Usine et dans l'attente des notifications de subventions, la municipalité limitera les autres opérations d'investissement.

Emprunt 2019 :

Le recours à l'emprunt a été de **110.000,00 €** en 2018 et ce, malgré le lancement des travaux sur les réseaux de l'avenue de l'Usine.

Pour l'exercice 2019, la prévision d'emprunt est arrêtée à **2.215.198,51 €**. Bien évidemment, le montant de l'emprunt nécessaire à l'équilibre du projet de l'avenue de l'Usine dépendra des attributions de subventions de l'État et du Conseil Départemental.

Le contexte actuel de faible taux d'intérêt d'une part, et la capacité d'autofinancement nette de la commune suite au désendettement constant depuis plus de 10 ans d'autre part, permettra à la collectivité de pouvoir négocier au mieux.

En effet, l'encours total de la dette par habitant s'élève à **500,00 €**, alors que le taux moyen de référence pour notre strate est de **869,00 €**.